Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 71 (1920)

Heft: 12

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CANTONS.

Grisons. M. G. Brugger, gérant des forêts communales de Poschiavo (3870 ha.) depuis 1914 a donné sa démission pour prendre la direction des travaux forestiers de défense entrepris au Val Colla, dans le canton du Tessin.

Le successeur de M. Brugger à Poschiavo vient d'être nommé, c'est M. U. Bazzigher de Coire.

Valais. M. Otto Ruefli, de Granges (Soleure), vient d'être nommé inspecteur forestier du VII^e arrondissement, qui comprend une partie des districts de Sion, Conthey et Martigny. Son domicile est provisoirement à Sion.

Des quatre arrondissements nouveaux créés en 1919, trois sont maintenant pouvus d'un titulaire. Restent provisoirement vacants: le VIII^e arrondissement qui est rattaché pour l'instant à celui de Martigny et le poste d'adjoint de l'inspecteur forestier cantonal. Leurs titulaires seront élus en 1921.

Zurich. La section zurichoise de la Ligue pour la protection de la nature vient de prendre une décision heureuse: à l'instar de la Société vaudoise des forestiers, qui a publié le catalogue illustré des Beaux arbres du canton de Vaud, elle a décidé de faire paraître un catalogue illustré des beaux arbres du canton. L'Etat de Zurich a promis son appui financier. Les formulaires pour l'inventaire des richesses dendrologiques du canton viennent d'être lancés. La commission de rédaction est à l'ouvrage; on y lit les noms de MM. Schröter, professeur de botanique et Th. Weber, inspecteur forestier cantonal. C'est dire que le travail est en bonnes mains.

Jusqu'ici, le canton de Vaud seul a réussi à mettre sur pied un tel catalogue; d'autres cantons avaient essayé, mais aucun n'a mené l'œuvre jusqu'au bout. A Zurich, on peut raisonnablement espérer l'heureuse réussite de l'entreprise; à tout le moins, le souhaitons-nous de grand cœur.

Glaris. Du rapport de gestion de l'inspectorat forestier cantonal pour 1919/20, nous extrayons ce qui suit:

Les 32 communes propriétaires de forêts possèdent, au total, une étendue boisée de 8546 ha. en sol productif. La plus riche est Schwanden avec 595 ha.; à l'autre bout de l'échelle se trouve Linthal qui n'en a que 47 ha.

La possibilité admise est de 13.730 m³, ce qui correspond à 1,6 m³ par hectare. On peut être tenté de croire que cette quotité est bien faible; mais il ne faut pas oublier que les forêts glaronnaises sont pour la plupart en haute montagne. Au demeurant, ces forêts ont un matériel moyen sur pied plutôt faible. En se basant sur les dernières révisions d'aménagement, ce facteur comportait en moyenne 158 m³ à l'hectare.

Il varie suivant les communes entre 119 m³ (Linthal) et 275 m³ (Schwanden).

L'année 1919 a été désastreuse pour la forêt glaronnaise, à cause surtout du coup de föhn du 5 janvier. Sur une exploitation totale de 32.088 m³ dans les forêts communales, 21.554 m³ proviennent du coup de vent. Il y a eu une surexploitation de 18.748 m³. Et encore fautil ajouter que les bois abattus sont loin d'avoir été tous façonnés; c'est à peine si ce travail pourra être achevé en 1920.

L'ensemble des produits principaux s'est élevé à 3,1 m³ par ha.

Le produit brut total a été de fr. 168,30 par ha. Les dépenses ayant comporté fr. 131,20, le bénéfice net ne s'est pas élevé au-dessus de fr. 37,10 par ha.

Ce rendement peut paraître bien faible; il s'expliquera facilement si nous ajoutons qu'il a été construit de coûteux chemins et que plusieurs communes ont dû assumer les frais de travaux de défense considérables contre torrents et avalanches. Il ne faut pas oublier enfin que le coût élevé de la main d'œuvre pèse très lourdement sur le rendement des forêts de montagne. On ne saurait à ce sujet trouver exemple plus convaincant que celui fourni par les forêts communales de Glaris.

Soleure. L'administration de l'important domaine forestier de la bourgeoisie de Soleure (1850 ha) était jusqu'ici entre les mains d'un inspecteur assisté d'un adjoint. Cette organisation vient d'être modifiée, le poste d'adjoint étant remplacé par celui d'un 2° administrateur.

Le conseil de bourgeoisie vient d'appeler à ces nouvelles fonctions M. Wilhelm von Arx, ci-devant adjoint de l'inspecteur forestier cantonal.

DIVERS.

Ventes de coupes de bois en France.

Le 19 octobre à Pontarlier 189 coupes communales cubant ensemble 35.741 m³ ont été vendues pour une somme totale de 3.935.340 francs. Les sommes mises en charges sur les coupes s'élevaient à 63.626 francs. Le prix moyen du mètre cube ressort donc à 111,88 fr.

Certaines coupes se sont vendues à des prix variant entre 120 et 160 fr. le m³.

Une coupe comprenant 18 arbres, cubant 86 m³, a été adjugée à raison de 179,76 fr. le m³; il s'agissait d'épicéas de première qualité.

("Le Bois", nº 22.)